



Déclaration liminaire, CSA du 12 janvier 2023

Laon le 12 janvier 2023

Monsieur le directeur,

Voici venu le temps du changement, du changement du nom d'instance. Le CTL laisse sa place au CSAL, un CSAL convoqué alors qu'aucun règlement intérieur n'a été ni discuté ni voté. Une situation plus qu'étrange. A croire que notre boycott va rendre service à l'administration qui pourra peut-être en profiter pour se mettre à jour.

Les noms évoluent mais les funestes traditions perdurent. En effet, si le climat de janvier se dérègle et se réchauffe, les suppressions de poste de janvier elles, n'ont pas disparu.

Pourtant, cette année, les apparences sont trompeuses et notre département donne à première vue le sentiment d'un profond changement. En effet, au premier regard, l'évolution des emplois sur le département présente un solde positif. Comme toujours dans les politiques libérales, l'emballage promet des merveilles, c'est quand on ouvre que le produit est défectueux.

Si nous présentons un solde positif de 12 emplois, la CGT n'acceptera jamais la suppression des douze emplois exerçant des missions effectives sur le territoire. La CGT n'accepte pas non plus le déshabillage de certains départements au nom d'une communication laissant croire que les gouvernants auraient des égards pour les territoires sinistrés et une volonté de création de service public de proximité. Ajoutons que tout cela n'efface en rien la fermeture des 42 trésoreries depuis les années 2000, ni la perte de plus de la moitié de nos agents depuis la fusion.

La CGT constate en toute lucidité, que l'arrivée de ces services dans notre département, est la résultante d'un mouvement social d'ampleur propre à l'Aisne. mais cela ne compense en rien toute la casse que notre réseau a subi dans le cadre du NRP, destruction impactant les agents, les usagés comme les collectivités. Si l'arrivée de ces services dans notre département est apparue comme une bouée de sauvetage dans le cadre des mutations locales pour les agents impactés par le NRP; la CGT pose de grandes réserves sur la pérennité de ces services dans notre département.

Mais la CGT n'est pas organisation à se laisser aller à quelque forme de résignation, bien au contraire. Et le constat qu'un rapport de force départemental a conduit à un résultat, même insuffisant, rappelle que le rapport de force et la lutte restent les seuls moyens efficaces pour les agents et les citoyens pour se faire entendre. Aussi, nous gardons cela en tête aujourd'hui pour défendre nos retraites et pour demain défendre nos emplois et notre vision du service public.

La CGT, fidèle à ses valeurs ne négocie pas les régressions sociales mais les combat. Nous ne discuterons jamais des suppressions d'emploi et nous opposerons toujours à ces politiques ineptes de suppressions de poste. Ces mêmes politiques qui ont largement prouvé leur inefficacité et attisé la colère dans tout le pays.

La CGT exige des recrutements statutaires à hauteur des besoins, la réimplantation de véritables structures de pleine compétence et de proximité. Enfin, la CGT exige une augmentation générale des salaires.

Nous concluons par ces mots d'Ambroise Croizat qui éclairent notre actualité,

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie »

La CGT Finances Publiques de l'Aisne